L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 26 JUIN 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi.—Une jeune fille Française désire être employée par une famille allant en France. S'adresser à Mme Fourcade, coin Hôpital et Dauphine.
13 juin—2 sem

A VENDRE.

A VENDRE—2 belles et jeunes juments par B. Pierre, aux Fair Grounds, Gentilly Road, porte members' entrance. 16juin

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Elizabeth Kassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 25,242—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Philip Kassel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26 30—5 juil.

Succession de John D. Reel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,097—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Briget Ford, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26, 30, 5 juillet

Succession de A. J. Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,311—Division A.—Attendu que Mme Cath. E. Shaw (née Donavan) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. J. Shaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26 30—5 juil

Succession de Bernard Gorry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 27,332—Division A—Attendu que James Gorry (né James M Walley), a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernard Gorry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juin—22,26,30

Succession de Maria Elizabeth Morrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,274—Division C—Attendu que Emma Adeline O'Dowd a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Maria Elizabeth Morrison, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—20 25 29

Succession de Frederick Gast.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,545—Division B—Attendu que H. H. Flasspoller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Gast, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21juin—21,26,30

Succession de Otto Hantz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,313—Division E. Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Hantz, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juin—21 26 30

Succession de Veuve Benjamin Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,273—Division E.—Attendu que Félix Borne, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Benjamin Borne, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 juin—18 22 27

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Joseph Wehner vs ses créanciers—No 26,869—Division D.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers, du dit insolvable, Joseph Wehner soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, MERCREDI, 10 juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées et de prendre toute autre mesure nécessaire.
Nouvelle-Orléans, 25 juin 1889.
(Signé): N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 juin—3f au 10 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,831—Division E.—Ferdinand Baesach vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable Ferdinand Baesach, soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MERCREDI, 10 juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'arranger les termes et les conditions de la vente des biens ici rendus, et pour prendre toute autre action nécessaire pour régler cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 juin 1889.
[Signé]: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
26 juin—3f au 10 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,268—Division B.—J. W. F. Eckert vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, J. William H. Eckert, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, à son bureau, No 21 Passage de la Bourse, en cette ville, jeudi, le 18me jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Jno. D. Grace, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
H. MOLAISON, Député Greffier.
15juin—4f au 18 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,178—Division D—D. J. Searcy & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de D. J. Searcy & Co., et David J. Searcy et John A. McLean, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit tenue et convoquée pardevant Henry J. Rhodes, notaire, en son bureau No 23 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle-Orléans LUNDI, le 8ème jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Bernard McCloskey, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1889.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 juin—6 13 20 27—5 juil

Joseph Vahlmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,120—Divison B.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par le Dr Paul Von Seydewitz syndic des créanciers dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19, 23, 28

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50, [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Grand Tirage Mensuel, à l'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 16 JUILLET 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300	30,000
100 Lots de	$200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

Rappelez-vous que les seuls vrais billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane émis en vertu de la Charte d'Etat, sont reconnus par les Tribunaux les plus élevés comme a grés invariablement par M. A. Dauphin, Président, endossés par les généraux Beauregard et Early, surveillants des tirages, et garantis par les Banques Nationales de la Nlle-Orléans, en ce qui concerne le paiement des lots. NULS AUTRES NE SONT AUTHENTIQUES.

Tous les soi-disant "Suppléments", "Original Little Louisiana" ou autres imitations, avec l'usage illégal du nom de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, par des personnes inconnues, sous des noms fictifs, constituent autant de tentatives destinées à tromper le public par de faux prétextes, ces entreprises frauduleuses n'offrant absolument aucune garantie.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait ou sans valeur

Ventes de Propriétés foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 6ème jour de Juillet A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, 1887, 1886, 1885 et 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits, à raison de deux pour cent par mois pour les taxes de 1886, 1887 et 1888, et un pour cent par mois pour les taxes de 1884 et 1885, jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessement pour l'année, enregistrés en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ANTZ, GEORGE J.—
Taxe de 1887, montant à $3 00
Taxe de 1888, montant à $2 25
1. Vingt-huit lots de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St-Patrick, Palmyre et Banks, désignés comme lots Nos 1 à 28 dans l'ilet No 821; le lot No 1 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 100 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Palmyre et St-Patrick; les lots Nos 2 à 9 mesurant chaque 31 pieds 5 pouces de face sur 100 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 100 pieds 6 pouces de profondeur; les lots Nos 11 à 13 mesurant chaque 32 pieds 4 pouces de face à la rue Olympia sur 157 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; les lots Nos 26 à 28 mesurant chaque 32 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue St-Patrick sur 157 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur.

ANTZ, HENRY—
Taxe de 1886, montant à $3 00
Taxe de 1885, montant à $1 80
Taxe de 1884, montant à $2 70
Taxe de 1888, montant à $3 00
2. Seize lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St-Patrick, Palmyre et Banks, dans l'ilet No 821.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $10 20
3. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie, Erato et Peters, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'ilet No 46 mesurant 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1888, montant à $18
4. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et Peters, désignés comme lots Nos 25 et 26 dans l'ilet No 46 mesurant 63 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

BURKE, Mme E. A.—
Taxe de 1884, montant à $90
Taxe de 1885 montant à $90
Taxe de 1888, montant à $90
8. Deux lots de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Camp, le Cercle Tivoli, les rues St Joseph, Delord et St-Charles, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 182, mesurant 36 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp sur 122 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à $60
10. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Calliope, Prytanie et Clio, désignés comme lots Nos 1 et 19 dans l'ilet No 184 mesurant 53 pieds de face à la rue St-Charles sur 120 pieds de profondeur, un lot formant l'encoignure des rues St-Charles et Calliope.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à $150 00
11. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Carondelet, Union et Baronne, désigné comme lot No 15, dans l'ilet No 228, mesurant 42 pieds de face à la rue Gravier sur 103 pieds de profondeur.

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, Mme CORA H. OGDEN et Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à $54
12. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Julia, St-Joseph et St-Charles, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 181, mesurant 28 pieds de face à la rue Camp sur 173 pieds de profondeur

CARTER, Mme ANNA H., Mme ALICE SMITH, CORA H. OGDEN ET Mme CADDIE HODDING—
Taxe de 1888, montant à $10 20
13. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, St-Charles, Carondelet et Terpsichore, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 210, mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Melpomène sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

DONOHUE, MARY—
Taxe de 1888, montant à $3
14. Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Jane, Perdido, Claiborne et Poydras, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 441, mesurant 32 pieds de face à la rue St Jane sur 75 pieds de profondeur.

ECKERT, JOHN—
Taxe de 1888, montant à $1 80
15. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido, désigné comme lot No 46 dans l'ilet No 601, mesurant 29 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad sur 253 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur.

FINNEY, JOHN—
Taxe de 1886, montant à $7 20
Taxe de 1887, montant à $7 20
Taxe de 1888, montant à $7 20
16. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Poydras, Lafayette et Rampart, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 295, mesurant 40 pieds de face à la rue Bassin sur 85 pieds de profondeur

MOTHE, GUILLAUME—
Taxe de 1885, montant à $4 20
18. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Perdido et Poydras, désigné comme lot No 21, dans l'ilet No 517, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.

HENRY, J. B.—
Taxe de 1886, montant à $2 40
Taxe de 1887, montant à $2 40
Taxe de 1888, montant à $2 40
20. Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Washington, Short, le Chemin Coquillé et la rue Aglaé, désigné comme ilet No 770.

HARTIGAN, WM.—
Taxe de 1886, montant à $1 50
21. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Florida Landing, Rocheblave et Lafayette, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 561 mesurant 54 pieds de face à la rue Tonti sur 100 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC de FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à $2 40
Taxe de 1885, montant à $2 40
Taxe de 1886, montant à $2 40
Taxe de 1887, montant à $2 40
Taxe de 1888, montant à $2 05
26. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Miro, Gravier et Tonti, désignés comme lots Nos 7 à 11 dans l'ilet No. 547, mesurant 137 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 130 pieds de profondeur un lot formant l'encoignure des rues Perdido et Tonti.

LACROIX, SUC. DE FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à $3 00
Taxe de 1885, montant à 3 00
Taxe de 1886, montant à 3 00
Taxe de 1887, montant à 3 00
Taxe de 1888, montant à 2 05
27. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Broad et White, désignés comme lots Nos 31 à 36, dans l'ilet No 691, mesurant 188 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC. FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à $2 10
Taxe de 1885, montant à 2 10
Taxe de 1886, montant à 2 10
Taxe de 1887, montant à 2 10
Taxe de 1888, montant à 1 80
28. Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos 11 à 17, dans l'ilet No 614, mesurant 210 pieds de face à la rue Dupré sur 144 pieds de profondeur.

LACROIX, SUC. DE FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à $1 80
Taxe de 1885, montant à $1 80
Taxe de 1886, montant à $1 80
Taxe de 1887, montant à ....[illegible]
Taxe de 1888, montant à $1 35
29. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Perdido, Dupré et Gravier, désignés comme lots Nos 29 à 34 dans l'ilet No 614 mesurant 179 pieds de face à la rue White sur 144 pieds de profondeur.

NORTHINGTON, SUC de GEO.—
Taxe de 1886, montant à $2 10
Taxe de 1888, montant à $1 65
31. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Gravier, l'avenue Tulane et la rue Tonti, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 548, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Miro sur 151 pieds 3 pouces de profondeur.

NEGROTTO, DOMINGO Jr—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Taxe de 1888, montant à $9 00
32. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Franklin, Terpsichore et Bassin, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 316, mesurant 32 pieds de face à la rue Melpomène sur 127 pieds 9 pouces de profondeur.

HEMS, OTTO—
Taxe de 1887, montant à $4 50
33. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Willow, Thalie et Clara, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 490, mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 96 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Melpomène et Willow.

PORTFOUR, MARGT. A.—
Taxe de 1887, montant à $6 60
Taxe de 1888, montant à 6 60
34. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot No 13, dans l'ilet No 352, mesurant 32 pieds de face à la rue Liberté sur 125 pieds de profondeur.

SHEPHERD, HENRY
Taxe de 1888, montant à $15
36. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hunter, Peters, Tchoupitoulas et Thalie, désigné comme lot No 0 dans l'ilet No 45 mesurant 106 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hunter sur 124 pieds 6 1/2 pouces de profondeur, sur une ligne et 120 pieds sur l'autre ligne.

SLIDELL, SUC. DE JNO, ou C. H. BREEN—
Taxe de 1884, $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1885, $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1886, $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1887, $9 00 Jno Slidell.
Taxe de 1888, $10 20 Suc. Jno. Slidell ou C. H. Breen.
37. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Poydras, Rampart, Perdido et Dryades, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 270 mesurant 46 pieds de face à la rue Poydras sur 64 pieds de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à $1 20
Taxe de 1885, montant à $1 20
Taxe de 1886, montant à $1 20
Taxe de 1887, montant à ....[illegible]
Taxe de 1888, montant à $1 20
41. La moitié d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre Lowerline, Vénus et Aglaé, désigné comme la moitié de l'ilet No 742.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à $1 80
Taxe de 1885, montant à $1 80
Taxe de 1886, montant à $1 80
Taxe de 1887, montant à $1 80
Taxe de 1888, montant à $1 80
42. Un ilet de terre, avec amélioration dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par le rue Télémaque, le Canal à dessèchement, les rues St Pierre et Vénus, désigné comme ilet No 721.

UNKNOWN—
Taxe de 1884, montant à $6 00
Taxe de 1885, montant à $6 00
Taxe de 1886, montant à $6 00
Taxe de 1888, montant à $4 50
43. Une partie d'un ilet de terre avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Cleveland, Helena et Virginia, désignée comme une partie de l'ilet No 847, mesurant 87 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 123 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Palmyre et Virginia.

WILSON, JNO.—
Taxe de 1886, montant à $4 20
Taxe de 1887, montant à 4 20
Taxe de 1888, montant à 4 20
46. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasins, Robin et Constance, désigné comme lot No 16, dans l'ilet No 144, mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue Race sur 99 pieds de profondeur.

WILSON, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $30 00
Taxe de 1888, montant à $30 00
47. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magasins, Robin, Race et Constance, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 144, mesurant 40 pieds de face à la rue Magasins sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.
C. HARRISON PARKER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Premier District, Paroisse d'Orléans.
Nlle Orléans, 4 juin 1889.

PAR LE CONSTABLE.

Julia Kiernan vs. George Ricks ou Ricks.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 12,257.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville le MERCREDI, 26me jour de juin 1889, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-après, à savoir—
Un lot de meubles de maison d'après inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
13juin—15 19 26

John Clark vs Joseph H. Weber.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 11 011—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Laurel, Deuxième et Troisième, mesurant 35 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation, sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Troisième, étant le lot entier désigné comme lot 19, moins 29 pieds 8 pouces pris de l'arrière du dit lot, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par Joe. H. Weber de la Hibernia Insurance Company, d'après un acte pardevant W. J. Castel, notaire, le 3 décembre, 1883. C. O. B. 118, folio 355.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans
mai—29—juin 5 12 19 26 29

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Royale et Hôpital

Mme Veuve R. Tudury vs. Veuve et héritiers de F. Degeorge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,256—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Hôpital, Ursulines et Bourbon, formant le coin des rues Hôpital et Royale, et mesurant trente-vingt pieds six pouces de face à la rue Royale sur cent trois pieds onze pouces de profondeur et face à la rue Hôpital. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve. Etant la même propriété acquise par feu François Degeorge par achat des légataires de feu Gilbert Degeorge d'après un acte passé le 16 octobre 1880, pardevant Oscar Drouet, ex-notaire public.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24juin—24—1 8 15 22 27 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Claiborne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Convenable pour une fabrique de savon, et tous les accessoires. Le tout devant être vendu en bloc.

Aussi deux autres lots de valeur y attenants, avec bâtisses et améliorations.

—Dans l'affaire de—

Heinrich W. Knieper vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,644.—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 juin 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent; ensemble avec la manufacture de savon qui s'y trouve, et tous les appareils et installations, etc., qui y sont attachés et qui font partie de la dite manufacture de savon, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Port, St-Avid ou Claiborne, Prosper et l'avenue Lafayette, faisant une partie des lots désignés par les numéros Un, Deux et Trois sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de ville, et déposé à l'étude de Félix De Armas, notaire en cette ville. Les dits lots de terre mesurent, chacun, trente cinq pieds de face à l'avenue Lafayette, sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes égales et parallèles. Un des dits lots forme l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue St-Avid ou Claiborne. Les dits trois lots se touchent et forment un lot de cent cinq pieds de face à la dite avenue Lafayette, sur une profondeur et façade à la rue St-Avid ou Claiborne de cent dix pieds.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Port, St-Avid ou Claiborne et Prosper et l'avenue Lafayette, formant une partie du lot désigné par le numéro quatre, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de ville déposé en l'étude de F. de Armas, alors un notaire en cette ville, par acte en date du 31me jour de mars 1836; lequel dit lot mesure, en pied américain, trente pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, borné sur la droite par la propriété de H W Knieper et sur la gauche par la propriété de Gentilly Dreux ou à ses représentants.
3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désigné par le numéro un de l'ilet numéro vingt-quatre, borné par les rues Prosper, Lafayette, St-Avid ou Claiborne et Port, et mesurant trente pieds de face à la rue ou Promenade Lafayette, sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci-dessus.
17juin—17 24 juil 1 8 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Charles Sagery vs. Henry Beyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,942—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos deux et trois du carré No dix-sept, lequel est compris entre les rues Amour, Masant, Bons-Enfants et Barthélemy, d'après un plan de John Schreiber, le 16 janvier 1837, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme le plan No vingt-un du livre des plans No un; terrains mesurant, chacun, vingt-cinq pieds de façade à la dite rue Amour et cent quatre-vingt-dix-huit pieds un pouce et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles et égales.
Acquis par feu Henry Beyer, par achat de la succession de François Naigeon, par acte pardevant Amédée Ducatel, notaire, le 19 décembre 1872.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27mai—27—3,10,17,24,29 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence de valeur, connue comme le No 1305 de l'avenue St-Charles, entre les rues Robert et Upperline; grands terrains, &c.

—Dans l'affaire de—

Charles K. Burdeau vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,765—En vertu d'un ordre de vente en date du 31 mai 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau de terre ou portion avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Charles, Upper Line, Carondelet et Robert, désigné par la lettre B sur un plan ou certificat du voyer, fait par Louis H. Pilié, sous-voyer, à la date du 6 juin 1885, et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 10 juin 1885, d'après lequel plan le dit morceau de terre mesure, au pied américain, soixante-neuf pieds quatre pouces de façade rue St-Charles; soixante-cinq pieds de largeur sur sa limite inférieure le séparant du terrain No deux sur le dit plan, cent cinquante sept pieds et neuf pouces de profondeur du côté du terrain A sur le dit plan; et cent trente trois pieds et six pouces de profondeur du côté opposé, le plus rapproché de et parallèle à la rue Robert.
Etant la même propriété que Charles K. Burdeau a acquise de Mme Marie Louisa Kennedy, épouse de Charles Genella, par acte passé pardevant Andrew Hero, jr., notaire, en et pour la paroisse d'Orléans, le 20 août 1886.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3 10 17 24—1 6 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Colisée entre Robert et Soniat, la rue en arrière étant la rue Perrier, Sixième District.

Eureka Homestead Society vs Bailey Duke Legras.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,419.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 20 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro 312, borné par les rues Colisée, Soniat, Perrier et Robert, désigné comme lot No 6, sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 24ème jour d'avril 1867; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Colisée, sur une profondeur de cent un pieds entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur, de Jacob Briwa, conformément à un acte pardevant M. T. Ducros, notaire, en date du 14 mai 1886.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 juin—19 27—juillet 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. A. Lanauville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 26,820—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, situé dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Levée, Elmira Moreau et Congrès, désigné par le Numéro Cinq sur un plan de J. A. Fuego, le 19 mai 1844, et déposé en l'étude de C. Boudousquié, notaire. Le dit terrain forme l'angle des rues Levée et Congrès et mesure, au pied américain, trente-un pieds dix pouces et une ligne de façade sur Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-deux pieds trois-quarts d'une ligne, plus ou moins, rue Congrès, et quatre-vingt-cinq pieds six pouces et deux lignes sur la limite le séparant du terrain Numéro Quatre, et trente-un pieds deux lignes sur la limite inférieure; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits que le dit terrain peut avoir à la batture devant.
Ensemble avec vingt-quatre actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane appartenant à la propriété.
Saisis dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant une somme suffisante pour payer la réclamation de la demanderesse; la somme de cent deux dollars montant du stock prêté et dix pour cent d'intérêt dessus à partir du 1er décembre 1884, et de plus la somme de cinq cent quatre-vingt-treize dollars avec huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la somme à partir du 1er décembre 1881, huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la somme à partir du 1er décembre 1882; huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la somme à partir du 1er décembre 1883; huit pour cent par an sur $68 de la même somme à partir du 1er décembre 1884; huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la même somme à partir du 1er décembre 1885; huit pour cent d'intérêt par an sur $69 de la même somme à partir du 1er décembre 1886; huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la même somme à partir du 1er décembre 1887, huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la même somme à partir du 1er décembre 1888 et les frais et dépens du procès de la vente ainsi que les taxes dues sur la propriété.
L'acquéreur, en outre, assumera le résidu du dit stock hypothéqué, dette pas encore échue mais dont le paiement peut être demandé en vertu de la charte et des règlements de la Banque, savoir: la somme de deux mille cinq cent soixe piastres; et l'acquéreur assumant toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens sous sa charte, et le reste, s'il y en a du prix de l'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 13 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vve D. L. Kernion vs. la succession de Pierre Théophile Commagère, No 23,604

—ET—

La succession de Pierre Théophile Commagère No 5,393.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendus le 28 mars 1889 et signés le 3 avril 1889 dans la première affaire mentionnée; et d'un ordre de vente daté du 21 mai 1889, dans la seconde affaire mentionnée, tout deux ordres à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré No 379 borné par les rues St-Claude, Remparts, Kerlerec et Colombus, formant l'angle des rues St-Claude et Colombus, et mesurant, pied américain, 71 pieds, 10 pouces et 4 lignes de façade rue St-Claude; 87 pieds, 4 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Colombus; 69 pieds 7 pouces et 3 lignes de largeur à l'arrière; et 81 pieds de profondeur de l'autre côté vers la rue Kerlerec, borné du côté de la rue Kerlerec, par la propriété appartenant ou ayant appartenu à la Malpérpau, et à l'arrière par la propriété de Mme Stees, ainsi que le tout est acensé sur un acte passé pardevant O. de Armas, notaire, en date du 9 décembre 1858, et sur un plan annexé à cet acte. Etant la même propriété acquise par feu P. C. Commagère, par deux actes exécutés devant O. de Armas, notaire, le 28 octobre 1858, enregistrés C. O. livre 78, page 302, et le 9 décembre 1858, enregistrés C. O. livre 77, page 326
Conditions—Quinze cents dollars ($1500) comptant; le reste à un an de crédit sur un billet à ordre de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale; l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant du crédit et transférer la police au porteur du billet. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénando et la vente sans estimation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes autres clauses pénales usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur devant assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1889 sur la dite propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 23,604.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 mai—27—3 10 17 24 29 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bertrande Cosciat, épouse de Germain Journée, vs. son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,465.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir -
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Villeré, St-Philippe et Robertson, désigné par le No 3 sur un plan de Joseph Pilié, ancien voyer, en date du 2 janvier 1846, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié ancien notaire; le dit lot mesure en pied américain trente deux pieds plus ou moins de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de quatre vingt-seize pieds deux pouces et trois lignes plus ou moins entre lignes parallèles. Etant la dite propriété en communauté a été achetée par le défendeur de Alfred Marchand par acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire, le 6 mars 1873, et enregistré au Bureau du transfert, Livre 100, folio 664.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHARLES W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
10 juin—10, 17, 24—1, 8, 13 juillet

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu et du fonds de marchandises de première classe d'un plombier, pièces s'adaptant pour installation de gas et machines à vapeur, installation de gas d'un établissement.

La Compagnie dite Phœnix Glass Co., vs E. D. Lyons—No 26,879.
L. Wolf Manufacturing Co., vs le même—No 27,029.
E. P. Gleason Manufacturing Co., vs le même—No 27,083.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 juillet 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local, No 58 rue Baronne.
Le contenu du dit établissement, consistant d'un vaste assortiment de lustres, globes, branches, installations de gas, tuyaux, abats-jours, stoves à gas, tuyaux, etc., et autres articles nombreux faisant partie de ce genre d'affaires; le tout selon un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisis dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26juin—26—juil 1 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Alice J. Ford vs J. A. Mallon, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,578—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro neuf et mesurant trente-trois pieds un pouce de face à la rue Tchoupitoulas ou Levée, sur une profondeur sur la ligne la plus près de l'avenue de la Louisiane de quatre vingt dix-huit pieds six pouces, et sur la ligne la plus près de la rue Toledano de cent sept pieds et six lignes, mesurant aussi trente deux pieds de largeur sur le fond, étant la même propriété acquise par James A. Mallon de la succession de Courtade, par un acte authentique pardevant O. Drouet, notaire, le 2 mai 1885, enregistré au bureau de transfert, livre 123, folio 94.
2° La moitié d'un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. Lequel dit lot de terre est désigné par le numéro 8 et la dite moitié du dit lot No 8 est la plus près de l'avenue de la Louisiane. La dite moitié de lot No 8 mesure seize pieds et six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes. Etant la même propriété acquise par le dit James A. Mallon conformément à un acte passé pardevant Jos H. Spearing, notaire, en date du 6 août 1885, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 121 folio 705.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mai—29—4 11 18 25 29 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simcoe vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,178—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Burtheville, actuellement le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro douze et borné par les rues Tchoupitoulas, ancienne Levée, Calcous, Annonciation (anciennement Preston) et la ligne de l'ex-propriété Foucher, maintenant le City Park, appelé l'Exposition Boulevard, borné le dit ilet sur le côté du même côté du City Park actuel, lequel comme étant le Parc Audubon, sur le côté de la dite rue Annonciation et de la ligne de la dite Exposition Boulevard et mesure soixante-douze (72) pieds de face à la dite Exposition Boulevard ou ligne du City Park, et sur la rue Annonciation de cent quarante-sept (147) pieds.
Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de John B. Boh, d'après un acte passé pardevant A. B. Beck, notaire en cette ville le 22 de janvier 18-6. (Bureau des Aliénations Livre 123 folio 726.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juillet 1 8 15 22 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George H. Seikeld, Miss Fanny Freret, légataire, subrogée, vs Wm A. Freret et Frederick G. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,389—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs Wm A. Freret et Frederick G. Freret dans la succession de leur défunte mère, feue Mme Fanny Freret et qui consistent en la partie indivise de deux neuvièmes de la propriété ci-après décrite:
1° Les lots 11 à 21 inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième lesquels sont sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 mars 1849, déposé dans les archives de Adolphe Mazureau, notaire; les lots 12 à 20 inclusivement, mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce et trois lignes de face rue Baronne sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 mesure trente pieds de face à la rue Deuxième par cent vingt-six pieds six pouces de profondeur, et le lot 21 a trente pieds de face à la rue Première sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur.
2° Quatre-vingt dix-six pieds de la portion de façade de l'ilet No 5 à 9 inclusivement, dans le même ilet, lesquels cinq lots suivant le même plan, mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce et trois lignes de face rue Carondelet; les lots 5 et 6 ont chacun vingt-huit pieds un pouce et 1 lignes de face à la rue Carondelet sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur; les lots 7, 8 et 9 ont chacun vingt-huit pieds cinq lignes de face à la rue Carondelet sur cent vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles; les portions des dits lots dont les deux neuvièmes doivent être vendues mesurent quatre-vingt seize pieds six pouces de profondeur et de face à la rue Carondelet.
3° Le lot No 4 dans l'ilet borné par les rues Colisée, Quatrième, Washington et Chestnut, ainsi désigné sur un plan annexé à un acte pardevant Félix Grima, notaire, en date du 29 mai 1861, lequel lot No 4 mesure cinquante-un pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Colisée, sur cent quatre-vingt-huit pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
4° Cinq neuvièmes de deux ilets de terre, dans le Septième District, Nos 270 A et 270 B, bornés par l'avenue Canal ou Carrollton et les rues Dublin, Sixième et Dix-septième; le No 270 A est borné par l'avenue Canal, les rues Dublin, Seizième et Stéphanie, et le No 270 B par l'avenue Canal, les rues Dublin, Dix-septième et Stéphanie.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24juin—24—juillet 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Mlle Carrie A. Hotchkiss vs. C. W. Read.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement à Hurstville, paroisse Jefferson) dans l'ilet borné par les rues Arabella, Joseph, Jeannette et Hurst, désigné comme lot No cinquante-huit sur un plan du dit faubourg Hurstville par R. Buisson, voyer, daté le 17 mars 1837. Le dit morceau ou portion de terre est situé à savoir: commençant à un point sur la rue Joseph à une distance environ de cent pieds de l'encoignure Joseph et Hurst, et mesure cinquante pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ cent vingt pieds.
Acquis par le défendeur de la plaignante, d'après un acte passé pardevant A. B. Beck, notaire, le 28 octobre 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24juin—24 juil 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Evelina Mathé vs Veuve Mary Ann Fisk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 6 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau de terre ou portion avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet désigné par le numéro municipal 43, borné par les rues Joséphine, Fulton, Rousseau et Jackson, commençant à une distance de quarante-neuf pieds du coin des rues Fulton et Joséphine, et mesurant soixante-six pieds huit pouces et quatre lignes de façade rue Joséphine sur cent six-neuf pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles; le tout, plus ou moins, en mesure américaine; ladite portion de terre se compose de tous les terrains primitifs connus et comme de la moitié du terrain primitif No trois.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
3 juin—3 10 17 24—1 6 juil

Succession de Myra Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 13,135.—Division "B".—Attendu que Sylvester P. Walmsley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Myra Clark Gaines décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 juin—23 28—2 juil

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de choix sur lequel on peut bâtir, rue Rousseau, entre Joséphine et Jackson.

A L'ENCAN.

Succession de Daniel O'Regan.

No. 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juin, 1889, il sera vendu à l'encan:
Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Rousseau, Fulton, Joséphine et Jackson. Le terrain mesure 31 pieds de façade rue Rousseau sur 110 de profondeur et est situé dans un quartier populeux, près de la Brasserie Louisiana.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1889, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
19juin—19 29—6 13 20 juil

Cottage de choix coin des rues Chartres et Désiré. Et un site adjacent pour bâtir. A l'Encan.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère public:
1° Le cottage simple coin des rues Chartres et Désiré. Le lot a 30 pieds de face à la rue Chartres sur environ 86 pieds de profondeur et face à la rue Désiré. Le cottage est retiré de la rue à galeries devant et derrière, est en face de la fabrique Dunbar et à proximité de deux lignes de chars urbains.
2° Le lot de choix pour bâtir contigu au lot ci-dessus, mesure environ 24 pieds de face à la rue Désiré sur 90 pieds de profondeur
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an avec lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1889 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire.
16 juin—16 23 29.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 517 rue des Marais dans le Troisième District.

Succession de Peter Dowry, décédé.
A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteurs—bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division "B", en date du 13 juin 1889 dossier No 20,774, pour le compte de la succession de feu Peter Dowry, à l'encan, il sera vendu:
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 395, borné par les rues Marais, St-Claude, Musique et l'avenue Lafayette. Le dit terrain est désigné par le No 9 et mesure 30 pieds de façade rue des Marais, sur une profondeur de 91 pieds 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un **cottage en bois**, portant le No 517 de la rue des Marais, et a deux chambres, citerne, auvents, etc.
Conditions—Comptant en passant titres; 20 pour cent comptant sur les lieux, et on assumera le paiement des taxes de 1889 en outre de l'enchère.
L'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.
16juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

La belle maison de résidence en bois, No 726 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa.

Le cottage double de choix, Nos 28 et 28 1/2 rue Louisa, entre Royale et Chartres.

Succession de Wm E. Hunter, décédé, Dossier No 26,773.
A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la même Cour, Division A, en congé dans le moment; décret daté du 23 mai 1889, Dossier No 26,773, pour le compte de la succession de William E. Hunter, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Dans le Troisième District, No 726 rue Dauphine.

1. **Une certaine portion de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, carré borné par les rues Dauphine, Royale, Clouet et Louisa, mesurant 73 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 152 pieds 10 pouces et 2 lignes du côté le plus proche de la rue Louisa, et 160 pieds de l'autre côté vers la rue Clouet; et 73 pieds de largeur à l'arrière, le tout plus ou moins.
Les améliorations consistent en une **jolie maison de résidence en bois** avec cuisine et mansardes, avant corridor en haut et en bas, élégants salons à arche, boudoir et salle à manger richement décorée, manteaux de cheminées en marbre, etc, cuisine, office, cabinets, caves, etc, 5 ou 6 chambres à coucher, chambre à bain et cabinets au-dessus, gaz et installations partout (excepté les lustres de salon), cloches électriques et cloches d'alarme contre les voleurs, le tout en parfait état. Il y a aussi des bâtisses de dépendances, citernes beau gazon, fleurs, arbres fruitiers, une barrière en fer devant et en tout point, une maison de résidence de famille de premier ordre.

Nos 28 et 28 1/2 rue Louisa.

2° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 3me district de cette ville, carré d'ilet No 141 borné par les rues Louisa, Clouet, Chartres et Royale désignée par la lettre "A" et mesurant 47 pieds 9 pouces de façade rue Louisa, sur une profondeur de 213 pieds 1 pouce et 7 lignes, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en une:
Maison cottage double en bois couverte en ardoises, connue sous les Nos 28 et 28 1/2 de la rue Louisa, et ayant de chaque côté 5 chambres, gaz et installations partout, 2 citernes, auvents, etc. grande cour, jardin, etc., et se loue $32 par mois, à bail.
Le tout d'après des plans que l'on peut voir au lieu de la vente.
La propriété peut être visitée sur une autorisation écrite de l'encanteur.
Conditions—Comptant en passant les titres; 10 pour cent à ce moment être payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumant les taxes de l'année courante 1889, en sus des enchères.
Les actes pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mai—26 mai 2, 9, 16, 23, 29 juin.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District,

No 511 rue du Canal, entre Broad et Dorgenois.

Succession de Mme Rebecca J. Hoyle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C No 1250.

PAR STEPHEN J. DERBES, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale.—SAMEDI, 29 juin, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 21 mai, la propriété ci après décrite, savoir:
Quatre certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Dumaine et Dorgenois, et désignés comme lots Nos dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt deux de l'ilet 45 sur un plan fait par Tourné, en date du 15 mars 1864, et déposé comme plan No 79 dans le livre des plans No 2, en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville. Le lot No dix neuf ayant huit pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue du Canal, cent cinquante six pieds huit pouces de profondeur sur le côté du lot No vingt, cent soixante-dix pieds trois pouces de profondeur du côté de soixante-cinq pieds onze pouces et six lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond.
Les lots Nos vingt vingt-un et vingt-deux mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse en bois avec chambres et bains avec mansardes, couverte en ardoises ayant sur chaque côté neuf chambres, une remise à deux étages et écurie pour trois chevaux et dans le fond de la bâtisse principale un hangar pour bois et charbon.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilèges de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garanties, assurances, etc. Les taxes de 1889 doivent être payées au prorata par l'acquéreur et le vendeur.
Acte de vente pardevant T. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente au moment de l'adjudication.
26mai—26—1 8 15 22 29juin.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Cottage désirable dans le Quatrième District.

No 88 Avenue Washington.

Interdiction de Emma L. McDuff.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11 juin 1889, et rendu dans la susdite succession—
Le commode Cottage couvert en ardoises, avec bâtisse à deux étages dans le fond, No 88 avenue Washington, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel et Sixième, contenant galerie sur la façade et sur les côtés, 5 chambres avec cabinets à provisions en bas, et 2 chambres avec cabinet à provisions au-dessus, citerne, hangars, etc. Le terrain est décrit comme suit: Lot No 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington, sur 100 pieds 9 pouces et une plus petite portion, désignée par la lettre B, mesurant 60 pieds, plus ou moins, de profondeur du côté de la ligne où les lots 3 et 4 se rencontrent, laquelle large portion de terre se sépare de la propriété appartenant autrefois à Henry Jolls, entre lignes parallèles, et 30 pieds de large dans toute sa profondeur; lesquelles 2 portions de terre mesurent ensemble 30 pieds de face à la rue Washington sur 160 pieds 9 pouces, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1889, et fera le dépôt d'usage de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant J. Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 juin—15 23 29—6 13 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P GUINAULT.

Résidence à étage rue des Français No 24, près du Marché Français.

Succession d'Eulalie Laberde, épouse de E. G. Sanders.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6860.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 juin 1889, la propriété suivante, savoir:
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Français, Esplanade, Chartres et Decatur, lequel lot de terre mesure 42 pieds 7 pouces 4/8 de ligne de face à la rue des Français sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5/8 de ligne.
Ensemble une résidence à étage ayant au rez-de-chaussée un magasin avec résidence au-dessus hydrant, etc., etc.
Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Une moitié ou davantage comptant à l'option de l'acheteur et la balance à un an de crédit en un billet garanti par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.
L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1889. 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'acquisition.
Acte de vente pardevant Jos. Davigneaud, notaire.
26 juin—26 29—6 13 20 27 juillet

Meubles, argenterie et bijoux.

Succession de Jean Menestes.—No 27,162

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 8 juillet 1889, il sera vendu, à 11 heures du matin à la demeure du défunt, No 162 rue Bienville entre les rues Remparts et Bourgogne en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 juin, 1889—
Meubles de maison, argenterie et bijoux, d'après un inventaire enliassé en Cour.
Conditions—Comptant.
26 juin—26—juillet 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques rue du Port Nos 14, 16 et 18 près de la Levée.

Maison en bois rue Mandeville No 61 entre les rues Royale et Chartres.

Vente pour effectuer un partage.

Michel Meilleur vs Charles Cavarec, tuteur et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 25,430

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 20 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 13 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:
1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Esplanade, Royale et Chartres, mesurant 37 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'ilet borné par les rues Port, Enghien, Decatur et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue du Port 67 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur le séparant du lot de l'encoignure, 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue North Peters et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.
Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé.
16juin—16 22 29—6 13 20juillet.

Propriétés dans le Troisième District.

Maison Double rue des Français, No 151.

Maison à deux corps de logis, rue Bourbon. No 462.

Terrain vide, rue Dorgenois.

Succession de Madame F. G. Gaspard—No 26 887

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 juin 1889, les propriétés suivantes, savoir:
1° Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues Français, Champs-Elysées, Moralès et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Français, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison double couverte en ardoises ayant huit chambres, deux citernes, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., etc.; louée $12 par mois.
2° Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Moralès actuellement Urquhart et Union, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle ou Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison divisée en deux corps de logis contenant six chambres, deux citernes puits, lieux d'aisance, etc., etc. Loué $8 par mois.
3° Un terrain vide dans le carré d'ilet compris entre les rues Dorgenois, Rocheblave, [illegible] et St-Bernard, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 110 pieds de profondeur; lequel lot de terre est désigné par le No 8 de l'ilet No 26.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant P. L. Fourchy, notaire.
Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'acquisition.
5 juin—5 8 15 22 29—juil 6

Propriétés de choix

Près du Marché Poydras.

Deux résidences en briques, à étage, rue Carondelet, Nos 109 et 111.

Magasin en briques, à étage, rue Poydras, No 184.

Un ilet de terre, avec bâtisses, à Carrollton, à trois ilets du fleuve et dans le voisinage de l'avenue St-Charles.

Quatre lots de terre faisant face aux rues St-Louis et Robertson, près de Southern Brewery.

Vente pour effectuer un partage.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,981—Division E.

John B. Schmitt et al. vs. Madame E. Broadwell et al.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 1er juin et le 31 mai 1889, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'ilet compris entre les rues Poydras, Baronne, Carondelet et Lafayette, étant à une distance de 95 pieds 9 pouces de la rue Carondelet, et mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Poydras sur 158 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée du côté le plus rapproché de la rue Carondelet. Les bâtisses et améliorations comprennent un magasin en briques à étage, loué MM. Larrieu et Mandot à raison de $55 par mois. Le magasin est désigné par le No 184 rue Poydras.
2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même district et ilet, étant à une distance de 79 pieds 7 pouces de la rue Poydras, et mesurant 19 pieds, 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de quatre pieds de large dans le fond ouvrant sur la rue Poydras. Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence en briques à étages, portant le No 109 rue Carondelet—louée $30 par mois.
3° Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même district et ilet, attenant à la propriété ci-dessus et secondement décrite; lequel lot de terre étant à une distance de 99 pieds 4 pouces de la rue Poydras et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles; avec l'usage d'une allée de quatre pieds de large dans le fond des susdits lots, ouvrant sur la rue Poydras. Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence en briques à étage, No 111 rue Carondelet, louée $30 par mois.
4° Quatre lots de terre attenants avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet No 195, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 5, d'après un plan annexé à un acte de vente par Moony & Cook, passé devant Louis T. Caire, ancien notaire, le 17 septembre 1831. Les dits lots ont les dimensions suivantes, savoir—
Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent, chacun, 32 pieds de face à la rue St-Louis, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—le lot No 3 étant à une distance de 32 pieds de la rue Robertson. Les améliorations consistent en une maison en bois, construite sur l'arrière des dits lots, et un grand hangar faisant face à la rue St-Louis, occupé par un maréchal ferrand et atelier de charronage.
Le lot No 5 mesure 28 pieds de face à la rue Robertson, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et se trouve à une distance de 160 pieds de la rue St Louis. Ensemble une maison en bois, double, etc., etc., louée $8 par mois.
5° Un ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème district de cette ville, borné par les rues Clinton, Hillary, Commercial et Macarty, mesurant 300 pieds de face aux rues Clinton et Hillary, et 275 pieds de face aux rues Macarty et Commercial. Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en bois à l'angle des rues Clinton et Commercial; une autre à l'angle des rues Clinton et Macarty; et un cottage situé au centre de l'ilet et faisant face à la rue Clinton—citerne, lieux d'aisance etc., etc.
Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour le paiement des dits billets. Les acquéreurs assumeront les taxes de l'année 1889 et se conformeront à toutes les clauses pénales d'usage.
Les acquéreurs feront un dépôt comptant de 10 pour cent sur le prix d'acquisition.
Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire.
2 juin—9 8 15 22 29—6 juil

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, piano, outils de charpentier, outils de machiniste.

Dans l'affaire de la succession de R. A. Borne et épouse.

PAR WARREN HOMES encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—JEUDI le 27 juin 1889, à 11 heures a. m. au local situé rue Jefferson, entre Zimple et Quatrième, dans le Septième District, anciennement Carrollton, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," Dossier 27,116, daté du 13 juin 1889—
Un lot de meubles de maison, piano, outils de charpentier, outils de machiniste conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la cour ci-dessus mentionnée. Conditions—Comptant avant livraison.
18juin—à la date

PEERLESS DYES Les meilleurs

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

Dans le Troisième District,

Coin des rues Union et St-Claude, No 534 rue St-Claude entre Champs Elysées et Marigny, en face du dépôt du Shell Beach Railroad.

Succession de J. P. Renode.

No 16,417—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet — SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date respectivement du 22 avril 1889, du 24 avril 1889 et du 23 mai 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Amour maintenant Remparts, St-Claude anciennement Bons Enfants et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing déposé en l'étude de A. Lacoste, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit: le lot No 4, 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude, anciennement Bons Enfants, sur une profondeur de 96 pieds; le lot No 5 mesure 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude anciennement Bons Enfants, sur une profondeur de 128 pieds, le lot No 6 mesure 31 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison cottage en bois connue par le numéro municipal 534 rue St-Claude, ayant 5 chambres et une petite cuisine attenante, deux caves, deux puits, écurie, lieux d'aisance, galerie de côté, à l'arrière jardin de fruits et de fleurs; etc.
2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union, Bons Enfants, Bagatelle et Remparts, se touchant et ils forment l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants, mesurant 62 pieds 5 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur et de face à la rue Bons-Enfants de 63 pieds 6 pouces, et l'autre mesure 58 pieds 4 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 63 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en trois maisons en bois ayant ensemble quinze chambres, cave, lieux d'aisance, puits, etc. Le coin est occupé comme marché. Pour les distributions, voir le plan à la Bourse.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un an, avec billets garantis par privilège de vendeur et par hypothèque, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; dix pour cent comptant sur le prix de vente. L'acquéreur assumera les taxes de 1889, en sus du prix de la vente, et toutes les clauses usuelles de garanties.
Actes de vente pardevant Joseph Davigneaud, notaire aux frais de l'acquéreur.
25mai—25—1 8 15 22 29juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Parr et épouse.

No 25,856.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 mai 1889 et signé le 23 mai 1889 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Une portion de terre mesurant 90 pieds 1 pouce 4 lignes de largeur, parallèle à la rue Dauphine, anciennement Grands-Hommes commençant sur la ligne du fond de la propriété de Mlle Aligood, faisant face à la dite rue Dauphine et s'étendant en profondeur entre lignes égales et parallèles, incluant la largeur de la rue Bourgogne, anciennement Craps, qui n'est pas encore ouverte, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; et ouvrant sur la rue qui est spécifiée dans un certain acte de partage entre le dit feu Henry Parr et Valentin Shambach, par acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire, le 9 février 1869 par lequel le dit feu Henry Parr a acquis la propriété ci-dessus décrite, enregistré au bureau des transferts, livre 96 folio 3
2° Une portion de terre mesurant 72 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts, anciennement Amour, s'étendant en profondeur, entre deux lignes égales et parallèles, à la rue Bourgogne, anciennement Craps, qui n'est pas encore ouverte, ensemble, une largeur de façade de 72 pieds 5 pouces et 2 lignes, incluant une moitié de la rue Mathilda, qui n'est pas encore ouverte; laquelle portion de terre a été également acquise par le dit défunt ci-dessus mentionné.
3° Une portion de terre mesurant 72 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Claude, anciennement Bons Enfants s'étendant en profondeur à la rue Remparts, anciennement Amour, sur laquelle elle a la même façade 72 pieds 5 pouces et 2 lignes, bornée sur un côté (le plus près de la ville) par la propriété Touraine Warehouse ou à ses représentants. Acquis par le dit défunt ci-dessus mentionné.
4° Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No. 6, sur un plan de V. Gumonay, en date du 17 mars 1842, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire; ladite portion de terre mesure au pied américain 142 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, anciennement Grands Hommes, et s'étendant en profondeur entre deux lignes égales et parallèles, au centre de la rue Bourgogne, anciennement Craps qui n'est pas encore ouverte, bornée sur le côté du haut par la propriété appartenant à la succession de Henry Vitte ou ses représentants, et sur le côté du bas par la propriété de F. Sambola ou ses représentants. Etant la même propriété acquise par le défunt de Claude Tribher et enfants, par acte passé le 1er août 1871 pardevant A. Dreyfous, notaire, enregistré au Bureau des transferts, livre 100, folio 682.
5° Quatre lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, dans l'ilet No 1, maintenant 416, sur un plan dressé par J. Rilleux & Co., le 8ème jour de novembre 1836, déposé en l'étude de Mossy, notaire, le 13 mai 1837, borné par les rues Marais, St-Claude anciennement Bons Enfants, Joséphine et Mathilda. Lesquels dits lots de terre mesurent, chacun, au pied anglais, 29 pieds et 9 pouces de face à la rue St Claude, anciennement Bons Enfants, par 117 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur.
Le lot No 4 forme l'encoignure des rues St-Claude et Mathilda. Acquis par le défunt du shérif de cette paroisse, à une vente par lui le 31 août 1877, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de cette paroisse, dans l'affaire de Eva Hafleur vs Susannah Mayer, No 8,428, en date de la dite cour, la dite vente a été dûment enregistrée au bureau du greffier de la dite cour, dans le livre des actes No 21, folios 363 à 366, et au bureau des transferts, livre 110 folio 206.
6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'ilet numéro cent quatre-vingt-trois, borné par les rues Poland, Lesseps, Casacalvo ou Royale et Grand-Hommes, maintenant Dauphine, sur un plan dressé par A. Castaing, le 11 novembre 1858, et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire; le dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Poland, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, acquis par le défunt de la succession de Joseph Knight, d'après acte passé le 6 décembre 1858, pardevant le dit notaire, A. Dreyfous.
7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, et désigné par le No 6, dans l'ilet No 7, maintenant 398, borné par les rues Marais, autrefois Moralès, St-Claude, autrefois Bons-Enfants, Presse et St Ferdinand, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 1er juin 1831 et déposé en l'étude de Charles Janin, ancien notaire, par acte de vente du 10 de même mois et de la même année. Le dit lot mesure, en pied américain, 46 pieds 8 pouces de face à la rue Marais, autrefois Moralès sur 118 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; il a été acquis par le défunt de Jean Prez par acte passé le 7 septembre 1867 pardevant le dit notaire Dreyfous, et enregistré au bureau des aliénations, livre 92, page 529.
8° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'angle des rues Espagne et St-Claude, autrefois Bons-Enfants, désigné par le No 2 de l'ilet 104, maintenant 323, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, ancien notaire, le 10 octobre 1837. Le dit lot mesure, au pied anglais, 33 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue St-Claude, autrefois Bons-Enfants, sur 75 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Espagne; il a été acquis par le défunt de Jacques Latoup, par acte passé le 7 octobre 1865, pardevant le dit notaire, Dreyfous, enregistré au bureau des aliénations, livre 90 page 37.
9° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'angle des rues Chartres et Enghien, dans l'ilet borné par ces deux rues et les rues Decatur et Port. La dite portion de terre mesure 30 pieds 7 4/8 pouces de face à la rue de Chartres, 90 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Enghien, et environ 90 pieds 10 4/8 pouces de profondeur de l'autre côté, vers la rue Port, le tout en mesure américaine. Cette propriété a été acquise par le dit défunt de Charles W. Lorenia et enfants, par acte passé le 21 janvier 1878 pardevant ledit notaire, A. Dreyfous, enregistré au bureau des Aliénations, livre 109 page 357.
10° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Montreuil, Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'ilet (maintenant 286), borné par les rues Piété, Désirée, Bourgogne, autrefois Craps, Remparts autrefois Amour, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 16 juin 1831, et déposé au bureau de O. De Armas, notaire. Le dit lot forme l'encoignure des rues Piété et Désirée, et mesure, selon le plan ci-dessus, 54 pieds 8 pouces et demi de face à la rue Désirée, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue des Remparts, entre lignes parallèles. Cette propriété a été acquise par le dit défunt de Louis Bernard, par acte passé le 9 janvier 1847, pardevant Joseph Cuvillier, notaire.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à crédit en un et deux ans, représenté par les billets d'acquéreurs en sommes de séries à la convenance des héritiers, portant intérêt à 8 pour cent à partir des dates jusqu'à paiement, et garantis par lien de vendeur, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, devant renfermer les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat et aux frais des acquéreurs qui paieront les taxes de 1889 en sus du prix d'adjudication; et un dépôt de 10 0/0 des montants de leurs enchères, dans les mains de l'encanteur, au moment de la vente.
La propriété au coin des rues St Claude et Mathilda sera vendue sujet au bail et droit d'occupation de John Parr, bail expirant le 31 octobre 1892, avec le privilège de le renouveler pour deux années de plus, conformément à un acte passé pardevant Charles Rolle notaire, en date du 8 octobre 1868, et la propriété au coin des rues Amour et Remparts, et Désirée sera vendue sujette au bail de Gerhard Lambrich, à vingt cinq dollars par mois, expirant le 31 juin 1889, avec privilège de le renouveler pour une année.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 29

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur.—Abonnement à toutes les publications; distribution à domicile,